



Quoi de neuf !

L'infolettre est la source d'information municipale destinée aux citoyen(ne)s de Venise-en-Québec.

CÉLÉBRATION DU 75^E ANNIVERSAIRE EN 2025 DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

La Municipalité de Venise-en-Québec est fière d'annoncer que l'année 2025 marquera le 75^e anniversaire de sa fondation. Cet événement historique sera l'occasion de célébrer notre belle communauté, son patrimoine, et ses nombreuses réalisations. Tout au long de l'année, plusieurs activités seront organisées pour commémorer ce jalon important. Nous invitons les citoyens, anciens résidents, ainsi que tous ceux qui ont un lien avec notre municipalité à se joindre aux festivités.

Le premier événement de l'année sera le [carnaval d'hiver du 22 février](#). Cet événement haut en couleur se veut telle une véritable fête familiale, où l'esprit magique de l'hiver envahira la base de plein air Jacques-Gagné (279, 23^e Rue Ouest).

D'autres détails seront partagés dans les mois à venir sur les autres événements, alors restez à l'affût pour découvrir comment vous pouvez participer à cette grande célébration.

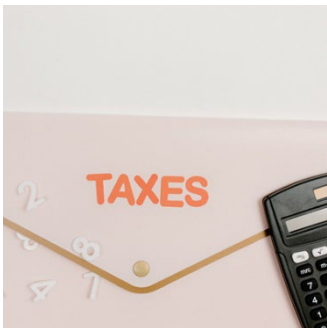
Nouvelles municipales – Janvier 2025



BUDGET 2025

Conformément à la loi, le conseil municipal a adopté le 9 décembre dernier en assemblée extraordinaire les prévisions budgétaires pour l'année 2025. Une copie imprimée du budget sera envoyée par la poste à tous les résidents.

[>> En savoir plus](#)



VERSEMENT DES TAXES POUR 2025

Les dates de paiement pour l'année 2025 sont fixées 28 mars, 30 mai, 25 juillet et 26 septembre.

[>> En savoir plus](#)



CARNAVAL D'HIVER

22 février

Le Carnaval d'hiver, événement familial qui donnera le coup d'envoi des célébrations du 75^e anniversaire. L'atmosphère féérique de l'hiver envahira la base de plein air Jacques-Gagné (279, 23^e Rue Ouest) qui est actuellement enneigée de manière mécanique et transformée en un véritable centre de loisirs hivernaux.

Au programme:

- Trois glissades sur tube pour des descentes palpitantes,
- Des jeux traditionnels pour petits et grands, assurant rires et souvenirs partagés,
- Un manège à propulsion humaine pour une expérience ludique et conviviale,
- L'igloo gonflé créant une zone de repos,
- Rallye en vélo d'hiver (fatbike),
- Un service alimentaire et de breuvages chauds,
- Un spectacle de feux d'artifice éblouissant pour clôturer la journée de manière spectaculaire.

[Suivez ce lien pour la programmation.](#)



CUEILLETTE DE SAPINS DE NOËL NATURELS

Le **15 janvier**, la Municipalité de Venise-en-Québec procédera à la cueillette des sapins de Noël naturels. Veuillez les déposer au bord de la chaussée **avant 7 heures**.



GLISSAGES SUR TUBE

Base de plein air Jacques-Gagné (279, 23e Rue Ouest)

Cet hiver, à la base de plein air Jacques-Gagné, c'est l'occasion de venir profiter d'une expérience unique en plein cœur de la nature ! Il est possible de glisser gratuitement sur les trois pistes spécialement aménagées pour les tubes. C'est l'occasion idéale de partager des moments de plaisir en famille ou entre amis. Le site est ouvert jusqu'au 9 mars.

Cette activité est rendue possible grâce au financement à travers le programme d'assistance financière aux événements Plaisirs Plein air qui permet l'enneigement de la base de plein air Jacques-Gagné à l'occasion du 75e anniversaire de la Municipalité de Venise-en-Québec.



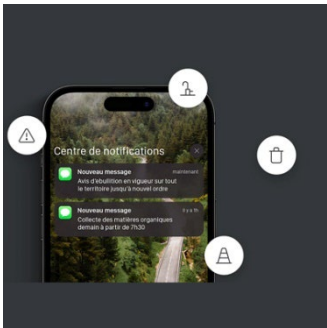
PISTE DE SKI DE FOND – RAQUETTE – VÉLO D'HIVER

La piste de ski de fond/fatbike/marche est actuellement ouverte et sera entretenue en selon les prévisions de la météo.

Le point de départ est au parc Robert-Aumont (16e Avenue Ouest) et le trajet se poursuit sur le terrain de Golf.

Le stationnement est situé au Centre culturel (239, 16e Avenue Ouest).

C'est gratuit et ouvert à tous.



PORTAIL CITOYEN

Le portail citoyen est votre porte d'entrée vers toutes les informations essentielles concernant notre belle communauté et pour recevoir les avis importants et d'urgence par SMS ou courriel.

Les personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur ou un téléphone intelligent peuvent s'inscrire aux avis d'urgence envoyés par appels automatisés. Pour ce faire, veuillez communiquer avec nous au 450 346-4260, poste 5602.

Inscrivez-vous : > > citoyen.veniseenquebec.ca



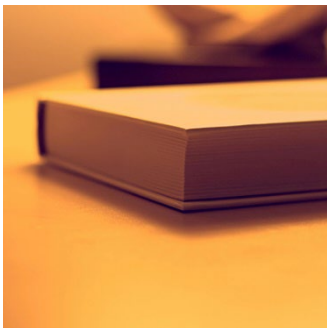
ATELIERS THÉMATIQUES GRATUITS

Cet hiver, le Comité Santé offre à la population une série d'ateliers thématiques gratuits.

Voici [la programmation et les détails des 3 ateliers offerts](#) et qui se déroulent de 13 h à 15 h au Chalet Rosaire-Daigle du parc Jameson.

- 30 janvier : Les bienfaits de la musique
- 27 février : Comment entretenir sa santé cognitive
- 27 mars : Création d'une peinture intuitive avec collage

Gratuit pour les adultes seulement, présentez-vous sur place la journée de l'atelier.



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Centre culturel, entrée arrière du 239, 16e Avenue Ouest

- Mardi – 10 h à 13 h
- Mercredi – 13 h à 16 h
- Jeudi – 16 h à 19 h
- Samedi – 9 h à midi

[> > En savoir plus](#)



ACTIVITÉS ET SOUPER DU CLUB FADOQ

La FADOQ de Venise-en-Québec se rencontre tous les lundis dès 13 h au Chalet Rosaire Daigle situé dans le parc Jameson. Si vous aimez jouer aux cartes ou autres jeux, joignez-vous à nous, vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Le souper aura lieu le **jeudi 16 janvier** prochain au Centre culturel. Après le souper, c'est place à la danse !

[>> En savoir plus](#)



COMPO HAUT-RICHELIEU Application Compo Collectes

Téléchargez notre toute nouvelle application sur votre téléphone ou votre tablette pour :

- Avoir accès à votre calendrier de collectes partout et en tout temps,
- recevoir des notifications à l'avance pour ne plus jamais oublier de mettre le bon bac en bordure de rue avant 7 h les jours de collectes.

Disponible via l'App Store d'Apple et le Google Play store.

Il est aussi possible de télécharger et d'imprimer le calendrier via le site web à compo.qc.ca/collectes.

Comité consultatif d'urbanisme

DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.

Les séances du conseil municipal débutent à 19 heures au Centre culturel situé au 239, 16^e Avenue Ouest.

Calendrier 2025 - Les lundis 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 10 novembre et 1er décembre. Mardi 2 septembre et jeudi 2 octobre.



GESTION ANIMALÈRE

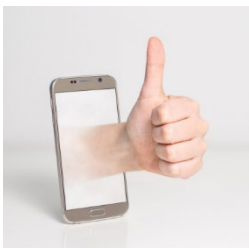
Enregistrement (médailles) et signalement d'animaux perdus
Communiquez avec Proanima au 1 833-445-2525

[>> proanima.com](http://proanima.com)

SITE WEB MUNICIPAL

Le **site web municipal** contient des informations importantes répondant à plusieurs questions.

[>> veniseenquebec.ca](http://veniseenquebec.ca)



Abonnez-vous à notre page [>> Facebook](#) pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.